# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT

Roubaix-Tourcoing: Trois imois, 13 fr. 50. - Six mois, 26 francs. - Un an, 50 francs. Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 francs.

La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONYEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. - TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AV S CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION .17, RUE NEUVE, 17

Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. - A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. Paris, chez MM. Havas, Laprite et C\*, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34 Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ABONNEMENTS ET ANNONCES

Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ROUBAIX, LE 11 MARS 1886

### LES GRÈVES

et la Propagande Socialiste

Le Cri du Peuple adresse aux conseils municipaux de France, en faveur des ouvriers de Decazeville, un appel signé des sept députés dont on trouvera les noms plus loin.

On nousdira sans doute quece n'est pas la grève que le conseil municipal de Paris soutient, avec l'argent des contribuables. mais des malheureux sans ouvrage: « Une somme de dix mille francs, dit la proposition votée, est mise à la disposition du maire de Decazeville pour soulager les misères des habitants de la commune, victimes de la cessation du travail des mines.» Bien rédigé, soit; mais qui espère-t-on tromper par cette subtilité? Comment admettre que des ouvriers grévistes, c'est-àdire un groupe de citoyens consentant à subir des privations momentanées et volontaires, en vue d'un état meilleur, puissent être assimilés à des incendiés ou à des inondés, aux victimes de n'importe quel fléau, justifiant un voté d'humanité et de solidarité de bon aloi?

Il est triste de voir des députés, au lieu lieu de parler aux ouvriers la voix de la raison et les mettre au courant des conditiens économiques de l'offre et de la demande qui sont les véritables facteurs de la crise, aller jeter de l'huile sur le feu et surexciter les mauvaises passions et l'ignorance, et nous opposerons à leurs logomachies incendirires ces paroles que deux véritables ouvriers, John Brewer et Samuel Hill, paononcaient naguère à un meeting à Bolton, en Angleterre :

« Quant à la condition de l'ouvrier ,il reste beaucoup à faire pour l'élever à son niveau naturel: mais l'ouvrier en a les moyens dans ses propres mains, et s'il neglige de les employer, il n'en doit accuser que lui-même. De tous les maux qui affligent les classes laborieuses, l'ignorance est décidément le plus grand. L'ignorance les expose à être trompés et ne leur permet pas de se former une opinion exacte sur les choses qui intéressent le plus leur bien-être. Ce n'est point des manifacturier que dépend le taux des salaires. Dans les époques de dépression, les maîtres ne sont pour ainsi dire que le fouet dont s'arme la nécessité, et qu'ils le veuillent ou non, il faut qu'ils frappent. Le principe régulateur est le rapport de l'offre avec la demande, et les maîtres n'ont pas ce pouvoir. Quant aux grèves, il faut se garder de les encourager, elles ne produisent que du mal! >

Qu'en pensent MM. Basly et Camélinat, ouvriers eux aussi, à ce qu'ils prétendent, mais ouvriers en chambre, et surtout instigateurs de désordres dont ils esquivent les responsabilités ? Car pendant que le tribimal correctionnel condamne quelques énergumènes ou alcooliques pour avoir, à l'aide de menaces, porté atteinte à la liberté du travail, MM. Basly et Camélinat, qui ont parlé sur le même ton, se drapent dans leur inviolabilité. Le Journal des Débats fait très bien ressortir cette iné-

«La conduite de ces deux députés et de quelques autres qui signent habituellement avec eux les

proclamations ardentes adressées aux mineurs de Decazeville, est, dit-il, ce qui révolte le plus la conscience publique. Pendant que les malheureux qu'ils trompent et qu'ils affolent par leur détestables provocations préparent des ruines dont ils seront les victimes, ces législateurs, couverts par une immunité dont ils comptent bien que l'on n'osera pas leur enlever le bénéfice, quittent leurs sièges de députés, et vont, sans aucun risque personnel, s'établir en permanence sur le théâtre de la grève.

»Ils excitent, ils entretiennent les passions les plus violentes, les haines les plus sauvages. Ils vont chercher là la matière de quelques discours qu'ils viendront prononcer demain à la tribune. Puis, quand les ouvriers qu'ils auront engagés plus avant, dans cette sinistre aventure, seront réduits à la misère, quand leur sang peut-être aura coulé, ces députés reprendront tranquille-ment leur place à la Chambre, et s'estimeront très-satisfaits d'avoir trouvé un nouvel argument en faveur de la révolution sociale. »

C'est ainsi qu'ils comprennent leur rôle et c'est l'idée qu'ils se font de leur mandat. L'article 2 de cette Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qu'on invoque, définissait ainsi la liberté: « La liberté consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas à autrui.» Or, les mauvais conseils donnés aux ouvriers nuissent à autrui. Donc ils ne sauraient se placer sous l'égide de la liberté et les auteurs doivent être dépouillés de l'immunité parlementaire pour être abandonnés au bras séculier, - c'est-à-dire à la justice de droit commun.

Ainsi done, les conseils municipaux sont invités par sept députés à attribuer une part quelconque des fonds des contribuables à la prolongation d'une grève. Et l'on s'appuie, pour organiser cette manifestation, sur les encouragements donnés par le cabinet : « L'intervention de l'Etat a donné au conflit un caractère de généralité tel, que la question ne se limite plus à Decazeville, et que c'est la France capitaliste qui est aux prise avec la France ouvrière, dépossédée de son bien par une minorité tyrannique et privilégiée. » Gambetta qui voulait éviter les embarras que le socialisme peuvait causer à sa politique disait d'un ton tranchant: «Iln'y a point de question sociale.» Avec leur imprévoyance habituelle, les opportunistes ne se sont pas aperçus qu'ils préparaient l'explosion de la guerre sociale par toutes les destructions qu'ils ont accomplies.

Quant aux conseils municipaux qui seraient tentés de répondre à l'appel dessept députés socialistes, et à prendre dans la poche des contribuables pour subventionner la grève de Decazeville, qu'ils sachent bien qu'ils ont été devancés par nos voisins d'outre-Manche, En effet, l'Association des ouvriers mineurs anglais a souscrit une forte somme pour soutenir la grève de Decazeville. On reconnaît là l'esprit pratique de John Bull. Il ne manque plus pour entretenir les désordres de l'Aveyron que l'argent allemand. Aimable communauté d'efforts et qui complète la physionomie et le rôle du conseil municipal de Paris et de ses auxiliaires de la Chambre.

# NOUVELLES DU JOUR

Le ministre des finances La France dit que les bruits qui ont couru au

La France dit que les bruits qui ont couru au sujet de la démission de M. Sadi-Carnot, ministre des finances, sont absolument inexacts.

On lit dans la Liberté: « Le bruit a couru aujourd'hui que M. Sadi-Carnot donnait sa démission, et le public financier s'en est montré ému en supposant que les difficultés budgétaires seraient le motif de cette résolution. La nouvelle était tout à fait inexacte. M. Sadi-Carnot ne songe pas à se retirer. Demain, le conseil des ministres continuera, avec lui, l'examen du budget pour 1887, et la question de savoir s'il y a lieu-de convertir l'anla question de savoir s'il y a lieu de convertir l'ancien 4 1<sub>1</sub>2 0<sub>1</sub>0 fera, paraît-il, le sujet principal de la

«Toutefois on assure qu'il ne serait question de cette mesure que si l'on ne parvenait pas à équili-brer le budget au moyen : l· des économies réaliprer le budget au moyen: 1º des economies reali-sées sur les divers ministères; 2º de la conversion des obligation sexennaires; 3º de l'augmentation de l'impôt sur l'alcool; 4º de l'établissement d'un compte spécial pour les garanties d'intérèts affe-rant aux compagnies de chemins de fer. On suit que ce sont là les bases générales du budget pro-ieté nour 1887.

que ce sour la les bases generales du Junget pro-jeté pour 1887. » Voici ce que dit le National : « Le bruit court à la Bourse que M. Sadi Carnot, ministre des finan-ces, n'étant pas d'accord avec ses collègues sur les moyens d'équilibrer le budget, était sur le point de donner sa démission. Nos renseignements parti-culiers nous permettent d'affirmer que cette nou-velle est absolument fausse. Les moyens d'équili-brer le budget de 1887 ont éte arrêtés au moment brer le budget de 1857 ont été arrêtés au moment de la formation du cabinet actuel, et jamais M. Sadi Carnot n'a été en dissentiment avec ses collè-gues. Nous avons indiqué déjà ces moyer s'a diver-ser reprises, il ne reste plus qu'à et aminer la question de savoir si l'on convertira le 4 1<sub>1</sub>2 0<sub>1</sub>0 ancien en 3 010, et cette question sera tranchée demain en conseil de cabinet. Le depôt du projet de budget suivra de près cette décision. »

L'anniversaire du 18 Mars

Paris, 10 mars. - On s'attend a une manifesteon, pour le 18 mars, du parti communard, manifestation à laquelle prendront part les anarchistes et socialistes révolutionnaires, de toute nuance. Comme c'est de demain en huit que tombe l'anniversaire de la commune de 1871, des réunions auront lieu samedi et dimanche à la salle de la Redcute, à la salle ¡Favié et à la salle Rivoli, en vue de chauffer l'enthousiasme et d'organiser la démonstration. Inutile d'ajouter qu'il y aura ex-hibition de drapeaux rouges.

Un démenti

Paris, 10 mars. — Un journal a annoncé que pendant les vacances parlementaires M. Sarrien, ministre de l'intérieur, irait faire une excursion dans le Nord, s'arrétant à Lille et à Douai. Apres des renseignements pris à bonne source, vous pou-vez assurer que le ministro n'a nullement l'inten-

tion que lui prête ce journal. Rapatriement des blessés du Tonkin Toulon, 10 mars. — Le Steamer *Chéribon*, venant du Tonkin, a été admis en libre pratique.Les malades ont été déburqués à l'île Porquerolles et les passagers à Toulon.

Arrivée de la comtesse de Paris à Cannes

Cannes, 10 mars .- La comtesse de Paris est arrivée aujourd'hui à 3 heures 55.Le comte de Paris indisposé depuis deux jours, n'a pu venir la rece-

La grève de Saint-Quentin

Saint-Quentin, 10 mars. — La grève de l'usine Hamm est terminée. Lundi soir, trois tisseurs, condamnés le 6 février à un mois de prison pour avoir jeté des pierres lors de la dernière grève, ont été mis en liberté. De nombreux tisseurs, revêtus de leurs habits de fête, sont allès les chercher à leur sortie de prison.

Les femmes qui se sont distinguées pendant la guerre serbo-bulgare

Belgrade, 10 mars. — Le roi a institué, d'accord ec la reine Nathalie, une médaille pour les femmes qui se sont distinguées pendant la guerre par les soins donnés aux blessés

Nouvelles d'Allemagne

Berlin, 10 mars. - M. de Bismarck souffre toujours de douleurs rhumatismales; il évite pour cette raison de sortir par ce temps froid. Il s'oc-cupe néanmoins sans interruption des affaires gouvernementales et reçoit les visites comme de Le Reichtag a renvoyé devant la commi

proposition de Molke relative à la m-dification de loi sur les pensions militaires. M. de Molke a mo-tivé ce projet en disant que la politique de l'Allemagne n'est possible que si l'armée est teujour prête à faire la guerre. C'est par les officiers qu'on obtient l'armée elle-même. Si l'armée doit attein-dre ce but et rester jeune et vigoureuse, il faut améliorer la situation des militaires retraités.

#### GRAVES DIFFICULTÉS AVEC LA CHINE

Le Journal des Débats publie la dépêche sui-

« Londres, 10 mars. — Comme je vous l'ai dit, il y a quelques jours, les difficullés soulevées par les membres chinois de la commission de délimitation de la frontière du Tonkin sont plus graves qu'on ne pourrait le supposer. Cependant j'apprends que-les exigences des Chinois ne sont aucunement justifiées et ne pouvent supporter un instant d'exameu sérieux. La gravité de la situation serait, d'après mes informations, due uniquement à l'obstination des Chinois en général, et à la présence au sein de la commission d'un délégue chinois qui nous est tont partieulièrement hostile. Dans les cercles bien informés on croit que, pour sortir de l'impasse actuelle, il faudrait déployer beaucoup de fermeté à la commission et exercer une pression salutaire et énergique sur le Tsung-Li-Yamen à Pekin. . Londres, 10 mars. - Comme je vous l'ai dit.

Tsung-Li-Yamen à Pekin.

Le gouvernement central laisse aux gouverneurs des provinces frontières une liberté d'action presque illimité, et ceux-ci ont tout intérêt à empecher, par tous les moyens en leur pouvoir, l'amoindrissement des territoires dont le gouverl'amoinarissement des territoires dont le gouver-nement leur est confié. On ne saurait douter de l'existence d'une entente entre ces gouverneurs et les commissaires chinois, ou tout au moins cer-tains d'ortre eux, et l'on conçoit combien, dans ces conditions, il est difficile de fixer la responsabilité

conditions, il est difficile de fixer à responsaoire des retards apportes à la delimitation et des discussions sont levées à chaque instant.

> Pendant que les commissaires chinois et les gontameurs des provinces frontières font leur possible pour jeter des bâtons dans les roucs, le gouvernement de Pékin ignore à dessein tout ce qui se passe sur les frontières, tout disposé qu'il est à prendre et à conserver tout ce que ses agents pourront lui obtenir et,s'il y a lieu, à les désavouer au cas où la manœuvre ne réussirait pas.

Do prétend qu'il y a un mois environ, le quai on pretent qu'il y a unios envon, ie quel que d'Orsay s'est ému de la situation et a fait quelques démarches auprès du ministre chinois à Paris, lequel aurait, répondu que la question ne le regardait pas, et que c'est par le canal du ministre de Franco à Pekin qu'il fallait agir sur le gouverne-

ment chinois.

> Le traité du 9 juin est formel en ce qui concerne les contestations qui pourraient s'élever entre les membres chinois et français de la commission de délimitation; et comme le gouvernement chinois a toujours protesté de son vif désir d'exécuter à la lettre ce traité; il doit être assez facile, en parlant ferme, d'exiger, ce document à la main, que la Chine remplisse strictement les engagements qu'elle a pris envers la France.>
On lit dans le Monde : « Il est évident pour nous que les exceptions dilatoires soulevées par les commissaires chinois ont pour but de donner à la Chine le temps de reconstituer ses approvisionnements

e temps de reconstituer ses approvisionnements

t ses armements.

> Le traité de Tien-Tsin est un papier sur la valeur duquel il y aurait une naïveté excessive à compter sans réserve et nous craignons de n'avoir eu que trop raison en disant alors que le gouver-nement, pour ses besons parlementaires électo-raux parlait de paix durableet sincère; tout sera peut-être à recommencer bientôt

peut-être à recommencer bientôt

> Il est vrai que, pour donner quelque crédit à
Poptimisme officiel, on a rappelé la plus grande
partie de nos troupes. Dieu veuille que cette tac-tique politique ne nous expose pas à de très gros pé-rils militaires rils militaires.

#### LES ÉVÉNEMENTS DE DECAZEVILLE

On nous écrit de Paris : « L'apaisement de la grève, à Decazeville, continue à s'accentuer, il sem-ble en résulter que le gouvernement demanders

ajournée. S'il en est ainsi, on s'ettend à de la résistance sur les bancs de l'extrême-gauche, mais il y a, cependant, toute apparence que l'ajournement prévaudra.

Les rapports des autorités de l'Aveyron, reçus par MM. Sarrien, Demôle, Baïhaut et le général Boulanger, sont, dit-on, unanimes sur ce point que, sans la présence à Decazeville du député Basly que, saus la presencea Decazeville dudéputé Basly et des politiciens de Paris, la grève serait déjà ter-minée, et qu'il fant éviter tout ce qui serait de nature à entretenir les illusions provoquées par les discours et les journaux qui n'ont déjà que trop fait de mal dans le bassin houiller de l'Avey-ron.

« En ce moment, le grand cheval de bataille des meneurs, c'est l'appel adressé par les députés ou-viiers à tous les conseils municipaux de France. en vue de secourir les grévistes, mais à part celles

venant de Toulon, Lyon et Paris, les sommes provenant de l'oulon, Lyon et l'aris, les sonnies recueillies jusqu'à présent sont à l'état de quantité négative, et il paraît moins que jamais probable qu'elles atteignent, en y comprenant même les 10,208 fr. 90 c. produit des souscriptions recueillies par le Cri du Peuple, un chiffre suffisant pour entretenir la gréve au delà des limites actuelles. \* 11 cst, d'ailleurs, complètement inexact que le convernement, comme l'annoncent certains jour-

naux, ait jamais eu l'intention d'annuler les deliberations des conseils municipaux qui, à l'exemple de celui de l'aris, ont voté des fonds destinés à venir en aide aux familles des ouvriers de Decaze-ville. L'en m'assure même que la question n'a jamais été évoquée dans les reunions ministé-

» Quant aux mesures à prendre pour obliger M. Basly à revenir à Paris, afin d'y remplir son mandat de député, c'est tout autre chose. On s'en est fort préoccupé au Palais-Bourbon comme à l'hôtel for preoccupe au l'anais-bouront comme a riente de la place Beauvau, mais comme on n'a rientrouvé et que d'ailleurs M. Floquet déclarait que, selon lui, il n'y avait pas lieu d'aviser, l'affaire serait aujourd'hui, tombée dans l'eau.

> Cependant si l'on relevait dans les discours de M. Basly les excitations à l'assassinat, la Chambre

refuserait-elle l'autorisation de poursuivre qui serait réclamée par le garde des sceaux? Là est peut-être maintenant toute la question. »

Decazeville, 10 mars, 11 h, 34. - La situation Decagying, to mars, it in .5x.— La studential n'a pas changé, on avait dit que les mines étaient en feu. Sur cette nouvelle, le ministre des travaux publics a demandé à M. Laur, ingénieur en chef des mines, de les visiter. Celui-ci a fait cette inspection et il a constate que la sécurité des gise-

pection et il a constate que la securite des giss-ments n'était nullement menacée. Ce soir aura lieu à Firmy une grande réunion sous le patronage de Basly et de Duc-Quercy, dans l'espoir de déterminer les cuvriers de ce puits à se mettre en grève.

Decazeville, 10 mars. - La réunion de Firmy Decagevine, to mars.— La reunion de rimy ne comptait pas plus de 80 personnes; Basly et luc-Qaercy s'époumonnèrent vainement dans le vide. Les mineurs sont résolus de continuer le travail.

Paris, 10 mars. - Le préfet de la Seine a informé le conseil municipal qu'il a envoyé aux mines de Decazeville, 10.000 francs en faveur des mi-

#### AU PALAIS-BOURBON

Paris, 10 mars. C'est M. Goblet qui répondra demain à Mgr Freppel dans l'interpellation au sujet de la sup-pression des vicariats.

M. de Mun interviendra dans la discussion Quant à l'interpellation de M. Camélinat sur Decazeville, elle sera probablement, comme nous l'avons dit, ajourné à quinzaine sur la demande du

Quatre ministres prendront la parole : ceux de la justice, de l'intérieur, de la guerre et des tra-

aux publics. C'est ce dernier qui supportera le plus grand nids de la discuss ousse, député des Pyrénées-Orientales, com

battra la théorie de l'exploitation par l'Etat de-mandée par les députés ouvriers Camélinat, Basly et Gie. Il réclamera pour les mineurs la participation

Rappelons que l'union des droites se réunit de-main pour examiner ces deux questions.

Le gonvernement déposera prochainement une demande de crédit de 300,000 francs destinée à assurer en 1885 le fonctionnement des différents services ou protectorat de Madagascar dont le decret d'organisation vient de paraître à l'Officiel.

Présidée par M. Bergerot, la commission rela-tive à la liberté des funérailles a entendu M. Ber-nard, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, qui a dé-claré que le gouvernement était favorable au maintien du projet tel que l'a voté la Chambre en première lecture.

La commission a ensuite repoussé l'amendement présenté par M. Blatin et tendant à ce que toute personne majeure peut opter pour l'inhumation ou l'incinération.

Elle a été d'avis que cette disposition doit être

l'objet d'une loi spéciale.

Dans sa prochaine séance la commission examinera la question des avoir de quelle juridiction relèveront les litiges en matière de funérailles,

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

CONTRE LE RENOUVELLEMENT DE QUESTIONS IRRITANTES On recommence, depuis un mois environ, la ampague jadis entreprise contre les compagnies le chemins de fer et à laquelle on croyait que le ote des conventions intervenues, il y a un an à

peine, aurait du mettre fin pour un temps. peine, aurait dù mettre fin pour un temps.

L'Etat a pu se rendre compte que s'il avait racheté les voies ferrées sur le pied de leurs revenus
de 1878 à 1883, il aurait fait une bien mauvaise
affaire et greve le budget dont l'équilibre n'est pas
déjà si bien assuré. Nous n'avons pas de rapports
assez intimes avec les personnes qui possèdent de
grands intérêts dans les chemins de fer, personnes
très respectables qu'on traite aujound'hui avec une
extrème insolence; mais en vérité il faut leur
supposer beaucoup d'abnégation, beaucoup de dévouement à l'intérêt public pour admettre qu'elle

supposer beaucoup a aonegation, beaucoup de de-vouement à l'intérêt public pour admettre qu'elle ne regrettent pas au fond de leur cœur d'avoir si vaillamment repoussé les propositions de rachat. Du petit au grand, il devient bien difficile en France de défendre cette partie si considérable de l'épargne populaire qui est cependant la princi-pale intéressée dans les affaires de mines, de fer, de forges, d'éclairare etc.

de forges, d'éclairage, etc...
Les peilts porteurs d'actions et d'obligations se croient, avec une confance très injustifiée, audessus des contre-coups de ces attaques dirigées par des représentants nommés par eux. Ils prê-tent la main, sans reflechir, à des coups montés

tent la main, sans renechir, a des coups montes par des geus qui n'ont rien à perdre ou qui ont mis ce qu'ils possèdent à l'abri. Il faut bien qu'on le sache : la constitution des grandes compagnies, œuvre de plus d'un demi-siecle, a été une grande preuve de la force vitale de notre pare

secte, a tre une granne preuve de la force vitale de notre pays.

C'est elle qui lui a permis de se maintenir au niveau de l'Angleterre, où les fortunes ont conservé une organisation et une puissance féodale dont nous n'avons plus aucune idée.

nous n'avons plus aucune idée.

Si l'on jette les yeux sur la liste des hommes qui ont constitué ces grandes entreprises, et qui continuent de les diriger, il est aisé de voir que presque tous sont sortis de nos écoles, et qu'en somme c'est dans toutes les classes de la nation qu'est prise cette armée de travailleurs, qu'on attaque aujourd'hui avec tant d'injustice. Il n'aurait tenu qu'à M. Watrin, Lorrain d'origine, d'opter pour l'Allemagne, et nos vainqueurs n'auraient pas refusé à son abjuration une large compensation.

l'Allemagne, et nos vainqueurs n'auraient pas refusé à son abjuration une large compensation.

Il a préfere rester français. Son patriotisme
était d'autant plus louable qu'il était pauvre et
chargé de famille. — On sait la mort cruelle qui
lui a été infligée par la populace de Decazeville. —
Mais les plus coupables sont ceux qui ont excité
et excitent encore ces ouvriers égarés.
Ces hommes sont bien coupables, qui, ne souffrant
que dans leurs espérances dèvues, daus leur vanité
froissée, excitent les passions des ouvriers et les
lancent contre ceux qui, plus heureux et en réalité
lancent contre ceux qui, plus heureux et en réalité

lancent contre ceux qui, plus heureux et en réalité

plus sages, ont su amasser quelques économies. Insenses qui vous dites progressistes! Le monde ne progresse que graceaux économies Aucune découverte, aucune inventionne peut pas-ser de l'état stérile desimple idée à l'ordre producset de l'exasterie desimple mee ai ordre produc-tif d'application, si l'économie ne vient à son aide. Sans les économies amassées peu à peu par tant de braves gens qui ont acheté lesobligations des chemins de fer et comptent sur le paiement des conpons pour assurer leur vie dans leur vieillesse, jamais on n'aurait pu établir ces réseaux dont le cout se chiffre par milliards.

FEUILLETON DU 12 MARS. - Nº 53

LE

# LIEUTENANT BONNET

TROISIÈME PARTIE

1X (SUITE)

C'était un aveu ce mot, la confirmation des craintes, qui, depuis la veille, le tourmentaient désespérées, ces circonstances ne l'eussent point été s'il n'y avait eu que de la légèreté dans les relations d'Agnès et de Derodes : les accusations de madame Collas étaient donc fondées.

Il y avait là de quoi le troubler, et avec l'amitié qu'il éprouvait pour Agnès de quoi le peiner sin-cèrement : pauvre fille, qu'allait-il advenir d'elle; mais en plus il y avait de quoi aussi rendre bien difficile son entretien avec Julienne ; il n'avait su comment lui traduire les insinuations de madame Collas, comment maintenant allait-elle, non pas traduire, mais confesser, nue et brutale, la cruel-

Il eût été gêné pour traiter un pareil sujet avec une indifférente, combien plus l'était-il avec une femme qu'il aimait, non une femme, mais une honnète et pure jeune fille qu'il respectait.

Et cependant à son trouble se mélait un sentiment d'espérance vague et de fierté : elle avait donc bien graude confiance en lui qu'elle le choisis-

sait entre tous pour lui demander son appui, lui qui n'était ni un parent, ni un ami de plusieurs

Cette pensée lui donna du courage., il leva les yeux, et il haussala voix :

- Soyez certaine, mademoiselle, que rien de ce qu'on peut dire n'altèrera les sentiments de sym-pathie, d'affection que j'éprouve pour mademoiselle Agnès : croyez bien que ce n'est pas seulement pour vous que je lui suis dévoué, mais que c'est encore pour elle et que, quoi que ce soit que vous me demandiez, je suis prêt à le faire : n'hé sitez donc pas : montrez-moi mon but, cela suffit, je n'ai pas besoin de rien savoir.

- Et moi j'ai besoin de tout vous dire ; nous ne serions pas dignes du dévouement que vous nous montrez, si nous gardions un secret avec vous.

— Est-il donc indispensable que je connaisse ce

secret, et ne puis-je pas vous servir en avengle - Ce secret n'en est plus un puisque vous me l'avez appris, et qu'avant pen tout le monde le connaîtra: cela n'est que trop vrai, il faut que M Derodes éponse ma sœur.

C'était là le gros mot, celui autour duquel ils

ournaient l'un et l'autre ; maintenant qu'il était dit, ils n'avaient plus qu'à continuer. C'était à Bonnet d'interroger : - Est-ce que M. Derodes se refuse à

- Nous ne l'avons pas vu depuis son retour. - Il a pu être empêché.

- Ma sœur lui a écrit.

- N'y a-t-il pas eu entre eux une brouille passagère

- C'est la question que j'ai posée à ma sœur ce

matin ; elle m'a répondu qu'il n'y avait rien eu - Ses parents, pendant le temps qu'il a rassé

auprès d'eux, n'ont-ils pas pesé sur sa volonté et changé ses dispositions. - C'est là précisément ce qu'il faut savoir : mais ma sœur, je dois vous le dire, à perdu con-fiance en lui ; si elle pouvait s'accrocher au moin-

espoir ou lui trouver la plus petite excuser elle me l'aurait dit. - Alors, il faut le voir, il faut le faire s'expli-

- Qui ? Bonnet ne répondit pas, la question était grave.

— Est-ce ma grand'mère ? demanda Julienne. Non, n'est-ce pas. Est-ce maman ? Pas davantage

- C'est impossible — Je ne le voulais pas. Nous ne sommes que des des femmes, M. Derodes a beau jeu pour se moquer de nous et rire de ce que nous pouvons faire puisque nous ne pouvons rien. Ah! si Agnès avait

son père ! si nous avions un frère. Dans la chaleur de l'entretien les regards s'étaient leves, ils allaient de l'un à l'autre ; les embarras, les réticences avaient cessé, emportés par l'angoisse de la situation : les ménagements, la réserve, la discrétion s'étaient effacés devant le principal qui était de sauver Agnès.

Mais ce mot « si nous avions un frère » à cette situation en ajouta une autre : à côté d'Agnès, Jusituation en equaliente entra en scène; il la vitualien de cette famille dont elle était la mère, il père, la sœur ainée, impuissante parce qu'elle était femme et qu'il ne suffisait plus pour soul était femme et qu'il ne suffisait plus pour soul

nir les siens et les rendre heureux, de bonté, de tendresse, de générosité, mais qu'il lui fallait, ce qu'elle n'aurait jamais, tant qu'elle resterait seule,

pensée qui lui troublait l'esprit et le cœur, Julienne - Que je sois un homme et que j'aille trouver M. Derodes, que je sois le frère qui nous manque, ne croyez-vous pas que tout changerait aussitot

Comme il se taisait sons l'oppression de cette

la force de l'autorité.

Il garda encore le silence pendant un certain temps, et Julienne le vit pâlir; tout à coup il se leva et venant à elle : - Si vous aviez un mari ? Il y avait tant de choses dans ce mot, et dans l'élan, dans l'accent avec lequel il l'avait prononce que Julienne resta quelques instants sans po

voir en mesurer toute la profondeur et toute la portée ; mais quand la lumière se fit dans son esprit, la joie emplit son cœur. - Ah i si j'avais un mari, dit-elle, Agnès, ma

mère, grand'maman, moi, nous serions tous sau-Puis, lui tendant les deux mains, le regard éper

du, la voix frémissante : - Voulez-vous l'être ? Il lui saisit les deux mains

Vons savez que je vons aime.
Je l'ai su le jour où j'ai senti que je vous aimais. - Vous savez que si je n'avais pas été le misérable que je suis, il y a des mois que je vous au-

rais demande d'être votre mari. - C'est moi, aujourd'ui, qui vous demande d'être votre femme.

Ah! Julienne, chère Julienne.

aux benefices.

Ils restèrent se regardant, emportés, perdus dans

- Je ne serais pas digne de vous, dit-il, en un arcil moment, si dans des circonstances auss ruelles je vous entretenais de mon amour et de mon bonheur. Tandis que nous sommes ici, de l'autre côtés de ce mur, cettechère fille reste livrée l'angoise de l'attente : c'est à elle que pous de vons penser, non à nous. Q'importe la minute de l'heure présente, quand nous avons l'avenir ; pour aurons la vie. C'est d'elle seule qu'il faut nous

- Que voulez-vous faire ? Vous êtes mon mari,

cous êtes son frère. - Je venais tout à l'heure ici pour me mettre à votre disposition, pour faire ce que vous diriez, et non pour vous dire moi-même ce qui devait être fait. Votre demande, je l'avoue, me prend au dépourvu, et d'autant plus que je n'avais pas imaginé la réalité. Au lieu de vous répondre et de vous imposer une impulsin irréfléchie, cherchons eusemble... comme mari et femme. Vous disiez que si vous étiez un homme vous iriez trouver M. Derodes et que tout changerait. Aviez-vous une

- Je lui aurais demande de tenir ses engage

- Je vais le lui demander et tout de suite Mais au lieu de partir, il s'arrêta et se montra

- Avant de faire cette démarche, dit-il en retombant dans la gene du début de leur entretien, il faut que je sache tout. Les ménagements

que je devais garder avec vous, ne s'imposent plus avec autant de force... puisque c'est à ma emme que je m'adresse :

- Est-ce que tout est vrai.

- Tout est vrai, murmura Julienne. - La pauvre enfant ! - Ah! elle a été entraînée, croyez-le.

— J'en suis sûr. C'est là ce qui rend plus lourde encore la responsabilité de Derodes. Il faut qu'il épouse Agnès... et il l'épousera.

Sans l'interroger franchement, Julienne le regarda avec inquiétude. - Comment nous l'obligerons à ce mariage? Dieu merci nous avons plusieurs moyens. En ce moment, Derodes, se voyant engagé dans une aventure qui peut l'entraîner plus loin qu'il ne lui convient et probablement plus loin qu'il n'avait prévu, veut s'en retirer. De là son absence. Cela finira tout seul, se dit-il en pensant à lui et non à elle. Vous êtes seule, vous n'avez pas d'hommes pour vous défendre ; ni madame de Bosmoreau, ni nadame Amilhau, ni vous ne pouvez l'aller rela cer, et il compte bien rester tranquille chez lui, à l'abri de l'orage qui va se passer chez vous. Tant pis pour elle : pourquoi ne s'est-elle pas défendue? Il était dans son rôle en lui parlant d'amour ; elle était dans le sien en ne l'écoutant point. Pourquoi

l'a-t-elle écoutée ?.

- Soyez certaine que c'est là son raisonnement : il est probable qu'il s'y mêle une pensée de regret, car on ne renonce pas à une jeune fille aussi charcar on ne renonce pas a une jeune mue aussi char-mante que mademoiselle Agnès sans déchirement seulement, il aime encore mieux ce renoncement, si douloureux qu'il puisse être, que le mariage. (A suivre) HECTOR MALOT.